

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Florian Gander, Ana Roch, Françoise
Sapin, Daniel Sormanni, Jean-Marie Voumard,
Francisco Valentin, Patrick Dimier*

Date de dépôt : 26 novembre 2021

Proposition de motion pour soutenir la population genevoise au bord de l'asphyxie

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le nombre de frontaliers a augmenté de manière significative durant ces dernières années pour atteindre plus de 90 000 permis G enregistrés en 2021 ;
- que cette augmentation engendre une surcharge insoutenable du trafic motorisé individuel ;
- que les frontaliers n'utilisent que très rarement les transports en commun ;
- qu'un grand nombre d'entre eux bénéficient d'une place de stationnement sur leur lieu de travail ;
- que ce sont les résidents du canton qui sont les victimes de cette surcharge dans le trafic, tant du fait des nuisances sonores et de la pollution de l'air qu'avec les moyens de contrainte actuellement déployés contre eux pour les dissuader d'utiliser leur véhicule individuel,

invite le Conseil d'Etat

- à renforcer l'utilisation du CEVA par les frontaliers en les incitant à changer de mode de transport par le biais de solutions alternatives ;
- à inviter les autorités françaises à assumer leurs obligations relatives à la construction de P+R sur le sol français, en utilisant la généreuse rétrocession de plus de 300 millions de francs offerte sans contrepartie par Genève chaque année à la France ;

-
- à accompagner le développement du réseau de vélos accessibles en libre-service à proximité des frontières du canton ;
 - à organiser des discussions avec les entreprises établies à Genève pour en finir avec la mise à disposition de places de parking pour leurs employés frontaliers.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Genève est au bord de l'asphyxie. La population du canton est exsangue de se voir objectiver un nouveau modèle de pensée unique teintée d'un prisme idéologique rose verdâtre et qui prétend aller jusqu'à nous imposer le choix des seuls modes de transport autorisés et habilités par le grand timonier-magistrat chargé de ces affaires de la plus haute importance.

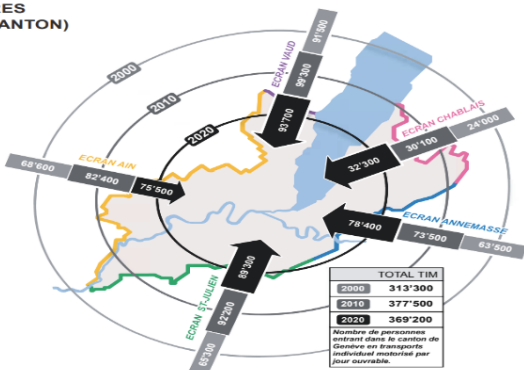
Le temps du libre choix des moyens de déplacement est donc bel et bien révolu pour les Genevois, comme en attestent la suppression des places de stationnement, les piétonnalisations et les bouclages des rues, ou encore l'instauration de voies de circulation à sens unique. Si l'inventaire de ces mesures n'est pas exhaustif, le message véhiculé à travers la mise en place de ce dispositif ne souffre en revanche d'aucune ambiguïté sur le plan idéologique.

Hélas pour les planificateurs de cet imbroglio organisé, la situation est devenue encore pire qu'elle ne l'était avant leur intervention, tant au niveau de la congestion du trafic motorisé sur nos routes, qui semblent engorgées n'importe où et n'importe quand, qu'en matière de pollution atmosphérique et de détérioration de notre environnement.

Les raisons de l'échec cuisant et de l'absence de résultats tangibles de ces mesures sont qu'elles ne visent qu'une partie des usagers de la route. A savoir, comme toujours, les résidents genevois qui sont pris pour cibles et désignés comme boucs émissaires par les apprentis sorciers du transfert modal, trop craintifs pour s'attaquer à la véritable source du problème que constitue le trafic motorisé transfrontalier.

TRAFIC MOTORISÉ AUX FRONTIÈRES (VÉHICULES ENTRANT DANS LE CANTON)

Le trafic motorisé aux frontières du Canton a connu une forte baisse en 2020 compte tenu de la pandémie et ceci en particulier depuis l'écran Saint-Julien. Globalement la baisse de trafic en jour ouvré est de -18% par rapport à 2019.



1

TRAFIC MOTORISÉ AUX FRONTIÈRES (ENTRÉE ET SORTIE DU CANTON)

	2000	2005	2010	2015	2019	2020	Evolution 2019-2020
Ecran Vaud	91'500	96'800	99'300	103'400	111'700	93'700	-16%
Ecran Ain	68'600	76'400	82'400	93'700	92'900	75'500	-19%
Ecran Saint-Julien	65'300	78'900	92'200	120'400	118'800	89'300	-25%
Ecran Annemasse	63'500	67'800	73'500	84'500	87'000	78'400	-10%
Ecran Chablais	24'400	28'800	30'100	33'900	37'200	32'300	-13%
Total	313'300	348'700	377'500	435'900	447'600	369'200	-18%

Ces flux incessants qui n'ont cessé d'augmenter depuis les 20 dernières années et ont été à peine freinés par le COVID-19 en 2020, représentent aujourd'hui environ 738 400 franchissements quotidiens de véhicules motorisés entrants et sortants à nos frontières cantonales, dont 550 000 comptabilisés uniquement depuis la France.

Concrètement, cela signifie que les 275 000 frontaliers qui viennent chaque jour travailler en Suisse en transitant par les frontières genevoises ont un impact quasi équivalent au taux de motorisation de l'ensemble des habitants du canton de Genève, où l'on recense aujourd'hui environ 219 000 voitures de tourisme et quelque 60 000 deux-roues motorisés selon des chiffres de 2020 de l'OCSTAT figurant sur le tableau suivant² :

¹ Source : Annuaire statistique des transports, annuaire des données, édition 2021, OCT, en ligne à l'adresse : <https://www.ge.ch/document/22897/telecharger>

² Taux de motorisation dans le canton de Genève, OCSTAT

Chiffres clés (2020)

Voitures en circulation 218 952Motocycles en circulation **59 516**Accidents avec victimes **919**Nombre de bateaux **5 872**Nombre de véhicules TPG **450**

D'un côté, on assomme la population genevoise avec des mesures faites de bric et de broc pour les contraindre à des modifications comportementales dans leur choix du mode de transport, sans aucune contrepartie, de l'autre on offre une infrastructure coûteuse comme le CEVA qui n'est même pas plébiscité par les usagers frontaliers et on laisse faire sans prendre aucune mesure coercitive pour changer la donne.

Cette situation n'est pas acceptable car, en définitive, on ne peut accepter qu'un tel investissement soit perçu de l'autre côté de la frontière comme une simple option. Le comble d'un projet aussi cher est de constater son incidence pitoyable sur le report modal du trafic motorisé transfrontalier.

C'est pourquoi cette proposition de motion demande au Conseil d'Etat de prendre ses responsabilités sur ce dossier et de trouver des alternatives en vue de soulager les routes de notre canton, pour que celles-ci ne ressemblent plus au périphérique d'une mégapole aux heures de pointe, pour le bien de nos concitoyens.

Plusieurs pistes sont possibles, par exemple la relance des discussions avec nos voisins pour qu'ils assument enfin leur responsabilité dans la construction des P+R sur leur propre territoire, projet resté au point mort depuis le refus du peuple genevois exprimé lors de la votation cantonale du 18 mai 2014.

Le message de la population était alors la réponse du berger à la bergère sur la question de sa participation au financement de plus de 3 millions de francs d'infrastructures sur sol étranger, alors même que Genève la généreuse contribue déjà très lourdement au développement de la France en lui

rétrocédant près de 300 millions de francs chaque année, en vertu d'accords datant d'un autre âge.

Il faudrait également favoriser la mise à disposition à proximité de nos frontières d'abonnements payants pour des vélos en libre-service.

Par ailleurs, une discussion devrait être entamée avec les employeurs du canton afin d'en finir avec la mise à disposition de places de stationnement gratuites pour leurs employés, comme c'est déjà le cas actuellement avec le personnel de la fonction publique.

Cela permettra que les pistes « non cyclables » soient pour une fois accessibles sans contrainte aux résidents qui paient des impôts sur les véhicules tout en finançant les routes et qui devraient donc pouvoir les utiliser dans des conditions acceptables.

Pour toutes ces raisons, nous vous remercions par avance, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable à la présente proposition de motion.